

Communauté de Communes Tarn-Agout

UNIS POUR UN TERRITOIRE D'AVENIR !

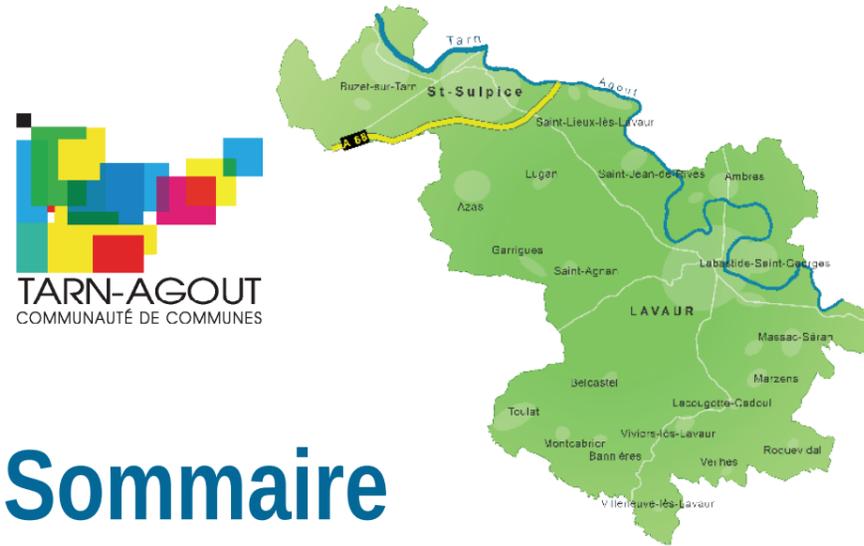


Rapport d'activité 2014

22 Communes, 30 000 habitants...

www.cc-tarnagout.fr





Sommaire

L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	pages 4 & 5
Le Conseil Communautaire	
La mutualisation des services	
L'accessibilité aux établissements recevant du public	
LES RESSOURCES HUMAINES	pages 6 & 7
Le document unique	
Les élections professionnelles	
La Dématérialisation 1 ^{ère} phase	
L'activité du service	
L'EMPLOI, LA FORMATION	pages 8 & 9
Les actions réalisées	
Les Points emplois intercommunaux	
L'ENFANCE	pages 10 & 11
Les accueils de loisirs sans hébergement	
LA PETITE ENFANCE	pages 12 & 13
L'accueil collectif	
L'accueil individuel	
LES TRAVAUX, L'ENTRETIEN	pages 14 & 15
Le Pôle de services publics mutualisés	
Les travaux	
L'entretien	
Les mises à disposition	
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	page 16
Le Scot du Vaurais	
Les systèmes d'information	
L'ENVIRONNEMENT	page 17
Le Service public d'assainissement non collectif	
LES FINANCES	pages 18 & 19
Le compte administratif 2014	
Les fonds de concours	
Les recettes fiscales	
ZOOM SUR UN MÊME SERVICE	pages 20 & 21
Les affaires juridiques	
Les marchés publics	
LA CCTA EN 2014, C'EST AUSSI...	pages 22 & 23
Des actions, des études, des projets	
La communication	



Le mot du Président

Mesdames, Messieurs,

Je vous invite à prendre connaissance du rapport d'activité 2014 qui résume les différentes réalisations et actions conduites par la CCTA durant l'année.

Celle-ci a été marquée par la mise en place d'une nouvelle assemblée délibérante suite aux élections de mars 2014 qui a pris le relais dans un esprit de continuité et de renouveau au service de tous nos administrés.

Un grand merci à l'ensemble des élus communautaires et au personnel qui, au quotidien, œuvrent pour la mise en place et l'avancée de nos projets pour le développement et le dynamisme de notre territoire

Bien à vous

Jean-Pierre Bonhomme

Président de la Communauté de Communes Tarn-Agout

LE TEMPS FORT
2014

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Les élections municipales et communautaires en mars 2014, ont donné lieu à l'installation d'un nouveau Conseil Communautaire composé de 38 conseillers titulaires et 18 suppléants.

➤ LES RÉUNIONS EN 2014

8 BUREAUX COMMUNAUTAIRES

10 CONSEILS COMMUNAUTAIRES

30 COMMISSIONS dont

8 FINANCES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - EMPLOI

3 URBANISME - HABITAT

3 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - ENVIRONNEMENT

9 PETITE ENFANCE - ALSH

3 TOURISME - SPORT - CULTURE

2 TRAVAUX

Après avoir élu le Président et les membres du Bureau communautaire, 7 commissions thématiques ont été créées qui sont chargées d'étudier et de préparer les affaires et les projets relevant de leur domaine.

➤ 7 COMMISSIONS THÉMATIQUES

⇒ FINANCES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

⇒ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - EMPLOI

⇒ URBANISME - HABITAT

⇒ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - ENVIRONNEMENT

⇒ PETITE ENFANCE - ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

⇒ TOURISME - SPORT - CULTURE

⇒ TRAVAUX

Le Conseil Communautaire a également désigné ses représentants dans tous les organismes extérieurs dont fait partie la CCTA :

Les Associations de développement du Pays de Cocagne et Tigéo2, les syndicats mixtes du bassin de l'Agout, de la rivière Tarn, des bassins Balermé et Laragou, des Portes du Tarn, la SEM 81, le Comité national d'action sociale, le Conseil de surveillance du Centre hospitalier de Lavaur et les crèches associatives La Petite Fête et La Nacelle.

➤ UNE DÉMARCHE DE MUTUALISATION DÉJÀ EXISTANTE

Depuis de nombreuses années, les communes bénéficient gratuitement de matériels acquis par la CCTA (chapiteaux, stands, grilles d'exposition, vidéo projecteur, écran, etc) pour organiser les manifestations communales.

De même, des formations mutualisées pour les personnels administratif et technique sont organisées par la CCTA ainsi que, depuis 2011, des mises à disposition de services entre la CCTA et les communes de Buzet-sur-Tarn et St-Sulpice pour la gestion des centres de loisirs. En effet, le personnel intervenant dans ce domaine travaille également en périscolaire pour le compte des deux communes.

L'ACCESSIBILITÉ
AUX ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe d'une accessibilité généralisée dans l'ensemble de la chaîne des déplacements.

Il s'agit d'éliminer tout obstacle, toute rupture dans l'environnement (cadre bâti, espaces publics, voirie, systèmes de transport ...) des personnes atteintes d'une déficience, physique, mentale ou cognitive.

➤ LA CCTA ACCOMPAGNE ET COORDONNE LA DÉMARCHE DES COMMUNES

Au 1^{er} janvier 2015, les Etablissements Receptifs du Public (ERP) publics et privés (mairies, établissements scolaires, commerces, cabinets libéraux, ...) doivent respecter cette obligation pour permettre dans les parties ouvertes au public, l'accès, la circulation et la réception des informations qui y sont diffusées.

Dans l'hypothèse où cette mise en accessibilité n'est pas effective à cette date, le propriétaire ou l'exploitant d'un ERP, doit réaliser avant le 27 septembre 2015, un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) qui permet à tout gestionnaire/propriétaire d'établissement recevant du public de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son établissement après le 1^{er} janvier 2015.



➤ LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DEFINIS PAR LES ÉLUS

► Améliorer la qualité des services publics au bénéfice des habitants du territoire en facilitant le « travailler ensemble », la complémentarité et la proximité et en confortant l'expertise et les compétences techniques.

► Optimiser les moyens humains

► Maîtriser les dépenses de fonctionnement



LA MUTUALISATION DES SERVICES

La loi impose aux communautés de communes d'adopter un schéma de mutualisation des services qui devra être mis en place tout au long du mandat.

En novembre 2014, la CCTA, assistée du cabinet KPMG, mandaté pour accompagner les élus dans cette démarche, organisait un séminaire d'information à l'Espace Ressources suivi d'entretiens individuels avec les Maires, les élus, les directeurs généraux des services et les secrétaires de mairies des 22 communes.

L'Agenda d'Accessibilité Programmée correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé (jusqu'à 3 ans, sauf cas très particuliers), de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.

Les communes doivent déposer leur dossier d'Ad'AP en Préfecture avant le 27 septembre 2015. Celui-ci devra être validé par le préfet.

Cette validation permettra d'entériner l'échéancier pour la mise en accessibilité et suspend l'application de l'article L.152-4 du code de la construction et de l'habitation qui punit d'une amende pénale de 45 000 € tout responsable qui n'aurait pas respecté les obligations d'accessibilité.

Dès août 2014, la CCTA a sensibilisé les communes qui n'avaient pas engagé de démarche à cette obligation en matière d'accessibilité. La CCTA a coordonné la réalisation des diagnostics des établissements et installations recevant du public permettant ensuite aux communes d'élaborer leur Ad'AP.

LES TEMPS FORTS 2014

LE DOCUMENT UNIQUE (DU)

OU DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES

Le document unique est la transcription par écrit de l'évaluation des risques, imposée à tout employeur par le code du travail. Ce document obligatoire est un outil permettant d'améliorer la démarche de prévention dans les différentes structures de la CCTA.

- Le DU doit lister et hiérarchiser les risques pouvant nuire à la sécurité de tout salarié. C'est un inventaire exhaustif et structuré des risques.
- Le DU doit également préconiser des actions visant à réduire les risques, voire les supprimer. En ce sens, c'est un plan d'actions.
- Le DU doit faire l'objet d'évaluations régulières et à chaque fois qu'une unité de travail est modifiée.

LE DOCUMENT UNIQUE AU SEIN DE LA CCTA

Début 2014, la CCTA a signé une convention avec les services de la Santé au travail du Tarn-Ouest afin de réaliser le DU.

En raison de la diversité des compétences de la CCTA, le DU a été divisé en quatre secteurs d'activité : Petite Enfance, Aménagement du Territoire, Administration et Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

Les deux premiers secteurs ont fait l'objet d'une analyse en 2014, l'objectif étant de finaliser l'intégralité du DU de la CCTA, fin du 1^{er} trimestre 2016.

Pour chacun des deux secteurs traités, un groupe de travail a été constitué. Ainsi, fin 2014, 95% du DU Petite Enfance et 40% du DU Aménagement du Territoire ont été réalisés.

Pour réaliser le DU, la CCTA bénéficie d'une subvention de 10 000€ du Fonds National de Prévention.

LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Le 4 décembre 2014, pour la première fois, les agents de la collectivité ont été amenés à voter pour élire leurs représentants au Comité Technique de la CCTA.

Grâce au travail d'information réalisé par le service Ressources Humaines, la mobilisation des agents a été importante.

La liste UNSA (3 titulaires et 3 suppléants) a obtenu l'intégralité des sièges à pourvoir au sein du Comité Technique.

LES RÉSULTATS

78 ÉLECTEURS

65 VOTANTS

3 NULS - 5 BLANCS

57 SUFFRAGES EXPRIMÉS

LA DÉMATÉRIALISATION 1^{ÈRE} PHASE

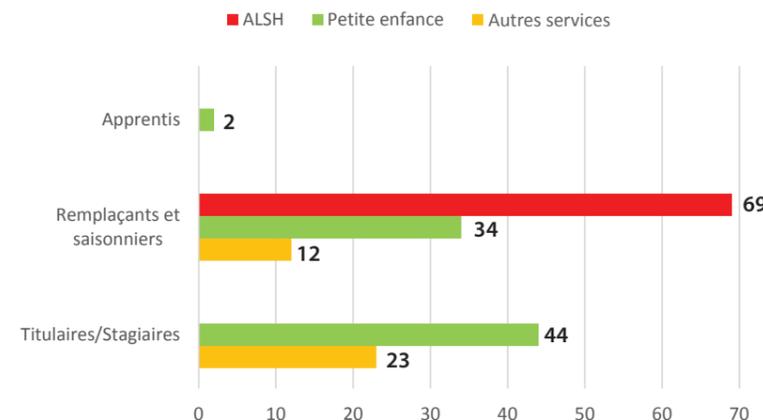
Début 2014, 1^{ère} étape de la mise en place de la dématérialisation des pièces comptables entre la Trésorerie et la CCTA ayant nécessité une remise à plat de toutes les informations administratives et comptables des fournisseurs pour la mise en cohérence des logiciels métiers finances et ressources humaines avec le logiciel de la Trésorerie.

La 2^{ème} phase en 2015 concernera la dématérialisation complète de tous les documents (mandats, titres, fiches de paies, contrats...) qui impliquera un gros travail sur le circuit de la transmission et la validation des documents au sein de la CCTA.

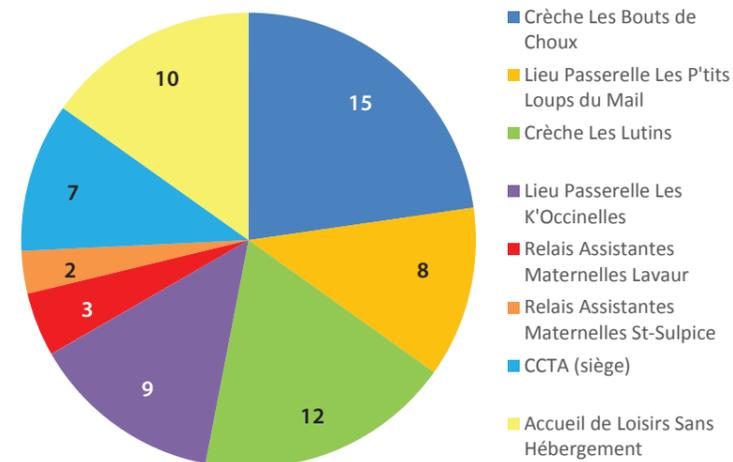
LES CHIFFRES 2014

L'ACTIVITÉ DU SERVICE

NOMBRE D'AGENTS EMPLOYÉS EN 2014



LES DEMANDES DE STAGES

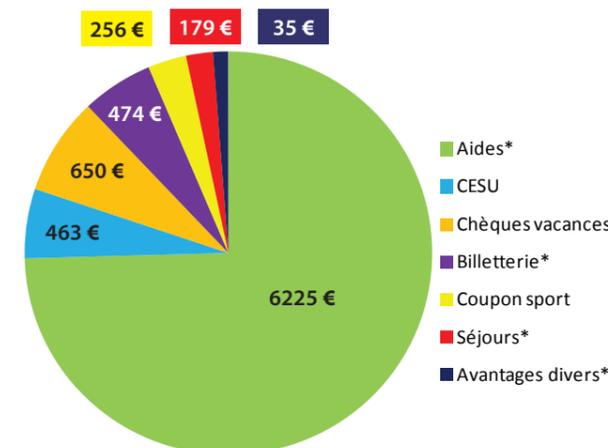


LES PRESTATIONS DU CNAS VERSÉES AUX AGENTS (EN EUROS)

72 agents ont bénéficié de l'adhésion au CNAS, financée par la CCTA.

110 demandes de prestations ont été traitées pour un montant total de 8 282€.

(*) Aides : Accueil de loisirs, carte de pêche, médailles du travail, départs à la retraite, gardes jeunes enfants, mariage-pacs, naissances, adoptions, reconnaissances, Noël des enfants, rentrée scolaire, séjours classe d'environnement, séjours linguistiques, séjours vacances enfants
 (*) Billetteries : cinéma, parcs, sorties, spectacles
 (*) Séjours : locations, voyages
 (*) Avantages divers : abonnements



EFFECTIFS AU 31/12/2014

82 salariés

VOLET CARRIÈRE

203 arrêtés de situation administrative

605 contrats de remplacement et saisonniers dont 458 pour le service ALSH

3 nominations en qualité de stagiaires

1 départ pour mutation

VOLET FORMATION

22 formations CNFPT pour 28 agents

3 formations "intra" pour 50 agents

2 formations inter-collectivités pour 20 agents (dont 16 agents des communes de la CCTA et 4 hors territoire)

3 formations CAF pour les animatrices des Relais d'Assistantes Maternelles

VOLET STAGES

117 demandes de stages reçues

66 demandes satisfaites

VOLET PAIE

1447 fiches de paie

3 560 095 € de masse salariale

LES TEMPS FORTS
2014

LES ACTIONS RÉALISÉES

➤ SIMULATION D'ENTRETIEN D'EMBAUCHE

Le 27 mars, à l'Espace St-Roch à Lavaur, des ateliers organisés en partenariat avec l'Association EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise). Cinq demandeurs d'emploi ont participé à des séances de simulation d'entretien d'embauche ainsi qu'à l'aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation.

➤ OPERATION "RECRUTEMENT"

Le 14 avril, des locaux ont été mis à disposition à l'Espace St-Roch à Lavaur pour une opération de recrutement suivant la Méthode de Recrutement par Simulation (MRS).



➤ PREMIÈRE MATINALE DE L'EMPLOI

Le 20 mai, sous la halle d'occitanie à Lavaur, organisée par la CCTA en partenariat avec le Pôle Emploi de Graulhet et la Maison Commune Emploi Formation de l'Ouest du Tarn. Elle a accueilli plus de 300 visiteurs et réuni 47 participants : des entreprises de tous secteurs d'activités, les agences d'intérim, les chambres consulaires, les partenaires de l'emploi, des organismes de formation...



➤ VISITE DE L'ESPACE ST-ROCH PAR LE PÔLE EMPLOI DE GRAULHET

Le 11 septembre, visite de l'Espace St-Roch à Lavaur, dans le cadre du partenariat entre la CCTA et le Pôle Emploi de Graulhet.

M. Hamid Lanani, Directeur de Pôle Emploi et M. Bernard Lafon, Directeur Adjoint, accompagnés d'une vingtaine de conseillers ont pu découvrir le fonctionnement du point emploi intercommunal et s'informer des nombreux partenaires de l'emploi et de la formation qui assurent des permanences hebdomadaires dans les locaux de l'Espace St-Roch.



➤ JOURNÉE D'INFORMATIONS SUR LA VAE

Le 30 septembre, à l'Espace St-Roch à Lavaur, dans le cadre de la semaine de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) animée par le CIBC. Une trentaine de personnes ont assisté à cette réunion de présentation des modalités de la VAE permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme national.

➤ COUVEUSE D'ENTREPRISE

Le 14 octobre, à l'Espace Ressources, une réunion d'information animée par BGE Tarn. Une dizaine de personnes, de moins de 30 ans et ayant le statut de demandeur d'emploi ont répondu présents. En 2014, 7 parcours ont été accompagnés dans le cadre de la couveuse d'entreprise.

➤ L'ENTREPRENEURIAT EN TARN-AGOUT AVEC LA RADIO R D'AUTAN

Le 4 novembre, suite aux actions menées dans le cadre de la convention de partenariat entre BGE et la CCTA, R d'Autan a réalisé une émission spéciale autour de l'entrepreneuriat sur le territoire de la CCTA.

➤ 9ÈME FORUM DES MÉTIERS

Le 18 novembre, sous la Halle d'Occitanie à Lavaur, une soixantaine de corps de métiers étaient représentés par plus de 40 entreprises ou organismes de tous secteurs (agricole, artistique, commercial, bancaire, militaire...). Environ 850 élèves, des collèges et lycées de la CCTA se sont succédés pour visiter les stands des exposants.

➤ HANDICAP ET EMPLOI

Le 21 novembre, à l'Espace St-Roch à Lavaur, une matinale "Conviviale de l'emploi et du maintien dans l'emploi" était organisée par la CCTA en partenariat avec plusieurs organismes. Cette rencontre, qui a réuni une soixantaine de personnes (employeurs, personnes handicapées et acteurs locaux), a permis de présenter les principales mesures en faveur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, de valoriser les actions locales et de favoriser les échanges entre les différents participants.



LES POINTS EMPLOIS INTERCOMMUNAUUX

LES EMPLOIS SAISONNIERS

10 EXPLOITANTS AGRICOLES DU TERRITOIRE DE LA CCTA ONT EMBAUCHÉ ENVIRON
250 PERSONNES POUR EFFECTUER DES TRAVAUX SAISONNIERS DANS LE DOMAINE AGRICOLE
10 JEUNES ONT ÉTÉ RECRUTÉS POUR EXERCER LE MÉTIER D'ANIMATEUR

LES CHIFFRES
2014

ACTIVITÉ DES POINTS EMPLOI INTERCOMMUNAUUX	POINT EMPLOI À LAVOUR	POINT EMPLOI À SAINT-SULPICE
NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI ACCUEILLIS	1968	819
NOMBRE D'ENTRETIENS PAR VISIO-GUICHET	172	129

LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

COMMENT
ÇA MARCHE

➤ BREF HISTORIQUE

➤ Depuis janvier 2011, la Communauté de Communes Tarn-Agout prend en charge les services Accueil de Loisirs sans Hébergement suivants : l'ALSH René Goscinny à St-Sulpice, l'ALSH Le Petit Prince à Buzet-sur-Tarn et, depuis juin 2012, l'ALSH la Treille à Lugan.

Les ALSH sont ouverts à l'ensemble des enfants résidant ou scolarisés dans les communes membres de la CCTA. En outre, la CCTA apporte un soutien financier, en lieu et place de la Commune de Labastide-St-Georges, à l'ALSH associatif géré par l'Association la Cigogne.



➤ UN FONCTIONNEMENT MODIFIÉ EN 2014

- De janvier 2014 au 31 août 2014, les ALSH accueillent les enfants les mercredis toute la journée et durant les vacances scolaires.
- Au 1^{er} septembre 2014, avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, les ALSH accueillent les enfants le mercredi après-midi seulement.
- Depuis le 6 novembre 2014 et en application du décret n° 204-1320 du 3 novembre 2014, qui a redéfini les temps périscolaire (journée avec école) et extrascolaire (journée sans école), les ALSH ne sont ouverts que pendant les vacances scolaires.

➤ INSCRIPTIONS ET RÉSERVATIONS

Les dossiers d'inscription sont disponibles en mairies, dans les ALSH et téléchargeables sur le site internet de la CCTA.

Les réservations s'effectuent dans les ALSH lors des permanences aux périodes indiquées sur site et consultables sur le site internet de la CCTA.

Le programme des activités est également consultable sur site et mis en ligne sur le site internet.

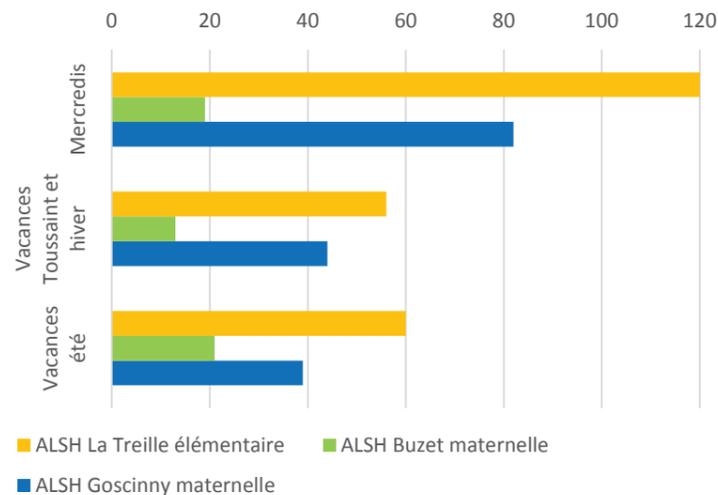
➤ PERSONNEL

- Un agent à mi-temps, mis à disposition par la Commune de St-Sulpice, assure la direction et la coordination des 3 ALSH.
- Un agent du service Finances de la CCTA assure la gestion des dossiers d'inscription, la facturation et le suivi de dossiers CAF.
- Les directeurs d'ALSH et les animateurs sont majoritairement mis à disposition de la CCTA par les Communes de Buzet-sur-Tarn et de St-Sulpice. La CCTA recrute des animateurs non titulaires pour compléter les équipes en fonction du nombre d'enfants accueillis.

➤ FINANCEMENT

Le coût de fonctionnement des ALSH est assuré à hauteur de 44% par la CCTA, 29% par les familles et 27% par la CAF et la MSA.

➤ NOMBRE MOYEN D'ENFANTS ACCUEILLIS PAR JOUR



➤ ACCUEIL JOURNALIER

241 enfants présents en moyenne les mercredis
113 enfants en moyenne durant les petites vacances scolaires (Toussaint et hiver),

120 enfants en moyenne en juillet et août

➤ BILAN

1068 enfants ont été accueillis dont 487 au sein des ALSH Goscinny et Le Petit Prince et 581 à l'ALSH La Treille

LES TEMPS FORTS
2014

BUZET PLAGE 2014



➤ LE PROGRAMME D'ANIMATIONS

➤ Des stages pendant les vacances (1 à 3 jours) : musique, danse, cirque, poterie, tennis de table, tir à l'arc, escrime...

➤ Des sorties à la journée : théâtre, cinéma, Cité de l'espace, Accrobranche, Atlantis, Micropolis, labyrinthe de Merville, les grottes de Lombrives à Tarascon.

➤ Des ateliers : lecture, expression manuelle, artistiques, plastiques, physiques et sportifs, jeux sous différentes formes (société, construction, sportifs, fiction...), animations de rue, vie de quartiers, fêtes...

➤ Des activités de pleine nature : randonnées pédestres, VTT, construction de cabanes, courses d'orientation, animation pêche, bataille laser dans les bois, grands jeux d'extérieur, tir à l'arc...

➤ Des activités découvertes : autour de l'âne, nuit à la Treille, jardinage, la vie à la ferme, mini tour du monde...

➤ Des rencontres inter générationnelles : Visites aux personnes âgées à la maison de retraite de St-Sulpice.

➤ Des mini-séjours organisés pendant les vacances scolaires : à la neige, à la mer, sous la tente à la ferme...



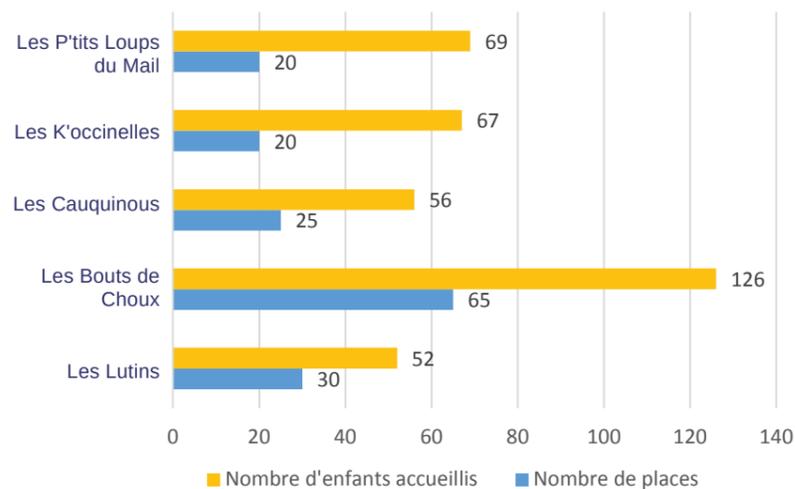
LES CHIFFRES 2014

L'ACCUEIL COLLECTIF

➔ LA FRÉQUENTATION

➔ 3 CRÈCHES

- LES BOUTS DE CHOUX à Lavour
- LES CAUQUINOUS à Lavour (en partenariat avec les Laboratoires Pierre Fabre)
- LES LUTINS à St-Sulpice
- ➔ 2 LIEUX PASSERELLES
- LES P'TITS LOUPS DU MAIL à Lavour
- LES K'OCCINELLES à St-Sulpice



➔ LA DOMICILIATION DES ENFANTS ACCUEILLIS

Ambres	12	Lacougotte-Cadoul	3	Montcabrier	2	Teulat	1
Azas	0	Labastide-St-Georges	16	Roquevidal	2	Veilhès	1
Bannières	0	Lavour	168	St-Agnan	1	Villeneuve-Lès-Lavour	1
Belcastel	1	Lugan	4	St-Jean-de-Rives	13	Viviers-Lès-Lavour	0
Buzet/Tarn	13	Marzens	2	St-Lieux-Lès-Lavour	11		
Garrigues	0	Massac-Séran	1	St-Sulpice	118		

➔ L'ANIMATION... QUELQUES TEMPS FORTS !

LES BOUTS DE CHOUX

Une nouveauté en 2014, des ateliers de psychomotricité sont proposés pour les enfants.

Un travail d'équipe pour fixer les objectifs à atteindre tels que, améliorer l'aménagement de l'espace, le choix du matériel, favoriser la prise en charge d'enfants présentant un handicap.

Des affichages visuels et la pratique de quelques signes ont été mis en place afin de permettre une meilleure communication dans le groupe d'enfants.

LES LUTINS

Un spectacle offert aux enfants pour fêter la fin de l'année scolaire "Le voleur et le papillon".

L'organisation en juillet des Olympiades d'été, une journée sportive agrémentée d'un pique-nique qui a regroupé les structures Les Lutins, les K'ocinelles et le Relais assistantes maternelles le Rayon de Soleil.

LES K'OCCINELLES

Des sorties à la médiathèque : une fois par semaine pour permettre et apprendre aux enfants à manipuler les livres, à écouter des histoires et à jouer à l'espace ludique.

Une action qui a pu être réalisée grâce à la forte participation des parents accompagnateurs.

Tout au long de l'année, des petits spectacles d'ombres ont été proposés par Justine, auxiliaire de puériculture.

LES P'TITS LOUPS DU MAIL

"Le livre", fil conducteur de l'année 2014, présent au quotidien. Tous les mois, une intervenante est venue présenter différents livres. De plus, à partir d'un personnage "Blop", tiré d'un livre, un projet de création a été proposé à chaque enfant qui a réalisé son propre livre.



L'ACCUEIL INDIVIDUEL

➔ LA FORMATION

Des journées de formation ont été proposées par la CAF du Tarn afin d'actualiser les connaissances et le positionnement professionnel de la fonction d'animateur au sein des Relais Assistantes Maternelles (RAM).

Une formation bénéfique pour l'accompagnement des parents-employeurs souvent déroutés par les démarches administratives.

► Droit Individuel à la Formation (DIF) :

2 sessions de formations sur les thèmes "proposer des activités à moindre coût" et "préparer les repas des enfants" ont été organisées. 28 assistantes maternelles y ont participé.

➔ ZOOM SUR L'ANIMATION ITINÉRANTE

LE RELAIS DE L'ÉVEIL

La CCTA a développé une activité itinérante sur la Commune de Viviers-lès-Lavour, une fois par semaine (le vendredi de 9h30 à 11h) pour les assistantes maternelles et gardes à domicile exerçant en milieu rural.

LE RAYON DE SOLEIL

Depuis le développement du RAM itinérant sur les Communes de Buzet-sur-Tarn et Lugan, le Relais bénéficie d'animations variées et complémentaires.

En effet, les animatrices travaillent ensemble pour élaborer un calendrier annuel des manifestations du Relais ayant pour vocation de créer des temps complémentaires de rencontre et de partage.

Ces moments festifs valorisent et stimulent la créativité de chacun et l'identité des assistantes maternelles.

Ainsi, au fil des mois, ont été organisées et préparées avec soin différentes fêtes pour le plus grand bonheur des enfants accompagnés de leur assistante maternelle : la galette des rois, le carnaval, une sortie au Petit Train de St-Lieux-lès-Lavour, la découverte de l'asinerie de la Treille, la semaine du goût...

LES CHIFFRES 2014

➔ LE RELAIS DE L'ÉVEIL À LAVOUR

80 assistantes maternelles

263 agréments

173 animations

➔ LE RAYON DE SOLEIL À ST-SULPICE

137 assistantes maternelles

416 agréments

288 animations



Le 4 juillet 2014, un anniversaire, les 10 ans du Relais de l'Eveil.

Une après-midi festive préparée par les assistantes maternelles où enfants, parents et élus de la CCTA se sont retrouvés nombreux pour fêter cet événement.

POUR TOUT LE PERSONNEL DES STRUCTURES PETITE ENFANCE GÉRÉES PAR LA CCTA

Des journées de formation en prévention des risques liés à l'activité physique se sont déroulées sur le lieu de travail sur le thème :

"Se préserver pour durer",
ou comment améliorer des gestes au quotidien pour préserver sa santé

LE PÔLE DE SERVICES PUBLICS MUTUALISÉS À ST-SULPICE

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

1 425 174 € HT dont

C/C Tarn-Agout	: 851 126 € (60%)
État	: 293 912 € (20%)
Département du Tarn	: 250 136 € (18%)
Région Midi-Pyrénées	: 30 000 € (2%)



Engagés dans le courant du 4^{ème} trimestre 2013, les travaux du Pôle de services publics se sont achevés en septembre 2014, suivis des aménagements extérieurs et du parking afin que le bâtiment soit opérationnel en janvier 2015.

Le Point emploi intercommunal et ses partenaires ainsi que le CCAS de la ville de St-Sulpice y ont emménagé pour accueillir le public à partir du 5 janvier 2015.

La Maison du Département (Service Social, Aide sociale à l'enfance, PMI...) intégrera également les locaux dans le courant du 1^{er} trimestre 2015.

LES TRAVAUX DANS LES STRUCTURES ET SUR LES SITES

➤ CRÈCHE LES BOUTS DE CHOUX À LAVAUR

6 630 € TTC sécurisation et remplacement de la clôture dans l'espace des petits et moyens.

➤ ESPACE PETITE ENFANCE À LAVAUR

6 500 € TTC remplacement du sol PVC de la salle d'activité suite à un sinistre pris en charge par l'assurance.

➤ ZAC LES CADAUX À ST-SULPICE

93 600 € TTC reprise de voirie et pose de potelets en bois pour empêcher le stationnement et les dépôts de déchets sauvages.



L'ENTRETIEN DES SITES DE LA CCTA

➤ LES INTERVENTIONS

- **Passage hebdomadaire** dans les structures petite enfance pour les petits travaux d'entretien.
- **Passage** dans les autres structures de la CCTA selon les besoins
- **Entretien des sites La Treille, Ludolac ainsi que la crèche les Lutins et l'Espace Petite Enfance à St-Sulpice** (tontes, tailles, élagage, propreté...)
- **Entretien des zones d'activités** (Al Cros, Les Cadaux) : entretien des fossés, fauchage avec épareuse, désherbage et débroussaillage, évacuation des dépôts sauvages, vérification et entretien du mobilier urbain, entretien des espaces verts.

LES MISES À DISPOSITION AUX COMMUNES MEMBRES

➤ DE L'ÉQUIPE "ENTRETIEN SITES ET BÂTIMENTS"

➤ **Pour répondre à des demandes ponctuelles**, la CCTA met à disposition son équipe auprès des communes membres pour effectuer divers travaux (peinture, petites réparations, plantation, entretien d'espaces verts, etc). Les mises à disposition donnent lieu à une facturation.

➤ DU MATÉRIEL COMMUNAUTAIRE

➤ **La CCTA met à la disposition de ses communes membres** selon les disponibilités : 3 chapiteaux de 60 m², 2 chapiteaux de 18 m², 15 grilles et 40 stands modulables.

➤ **La mise en place du matériel** (chargement, transport, montage et démontage) nécessite 4 heures pour un chapiteau de 60 m², 2 heures pour un chapiteau de 18 m², 2 jours pour les stands.

Les mises à disposition de matériel et de temps de travail sont gratuites pour les communes.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

**4 AGENTS
À TEMPS PLEIN
1 AGENT 2 JOURS
PAR SEMAINE**



LES CHIFFRES 2014

MISE À DISPOSITION DU MATÉRIEL POUR 13 COMMUNES :

BANNIÈRES, BELCASTEL, BUZET-SUR-TARN, GARRIGUES, LABASTIDE-ST-GEORGES, LAVAUR, LUGAN, MARZENS, ST-AGNAN, ST-JEAN-DE-RIVES, ST-LIEUX-LÈS-LAVAU, ST-SULPICE, VEILHES, SOIT :

792 HEURES (SOIT UN MI-TEMPS) ont été nécessaires pour l'installation de 89 CHAPITEAUX, 7 GRILLES ET 8 STANDS

LES TEMPS FORTS
2014

LE SCOT DU VAURAI

- Le 6 janvier 2014, validation du projet d'aménagement et de développement durable par délibération du conseil communautaire.
- Envoi du dossier complet à l'ensemble des personnes publiques associées à la procédure afin qu'elles expriment leur avis dans un délai de 3 mois : Préfectures du Tarn et de la Haute-Garonne, Directions Départementales des Territoires du Tarn et de la Haute-Garonne, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Région Midi-Pyrénées, les communes de la CCTA, les EPCI limitrophes compétents en matière d'urbanisme...
- Le 30 mai 2014, avis défavorable des services

de l'Etat, sur 3 points principaux : le scénario de développement, l'armature territoriale support du projet et la consommation foncière.

- Suite aux élections municipales de mars 2014, les nouveaux élus ont demandé au bureau d'études Terres Neuves d'étudier une nouvelle version du projet en tenant compte des souhaits des nouvelles équipes municipales, des avis émis par les services de l'Etat et des nouvelles dispositions réglementaires (Loi ALUR).
- Coût de l'avenant : 27 108 € TTC.
- Une nouvelle présentation du PADD intégrant l'actualisation des données démographiques publiées par l'INSEE est prévue au cours du 1^{er} semestre 2015.

LES ACTIONS
SPÉCIFIQUES

LES SYSTÈMES D'INFORMATION

LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (S.I.G.)

- Intégration des documents d'urbanisme sur la plateforme SIG Intercommunale.
- Numérisation des plans de cimetières de 9 communes et mise à jour des plans de 12 communes.
- Acquisition de données IGN
- Etude foncière sur les surfaces constructibles sur la Commune de Marzens.
- Edition de 45 plans grands-formats pour les communes et les services de la CCTA.
- Elaboration d'outils d'observation de l'artificialisation des sols dans le cadre du SCOT du Vaurais.
- Réalisation de cartes pour la candidature au programme LEADER du Pays de Cocagne.

L'INFORMATIQUE, LA BUREAUTIQUE

- Organisation du marché photocopieurs de la CCTA 2015/2017.
- Aménagement informatique et téléphonique du Pôle de Services à St-Sulpice.
- Mise en place d'un nouveau serveur de sauvegarde, acquisition de 6 PC et optimisation du réseau informatique à l'Espace Ressources.
- Aménagement informatique du hall d'accueil de l'Espace Ressources pour la création de 3 bureaux.

LE S.I.G. C'EST ...

UNE STATION DE TRAVAIL ÉQUIPÉE DU PROGICIEL ARCGIS, UNE PLATEFORME CARTOGRAPHIQUE WEB DÉDIÉE AUX COMMUNES (INTR@GEO), UN TRACEUR POUR L'ÉDITION DE PLANS GRANDS FORMATS, 43 BASES DE DONNÉES, PLUS DE 600 COUCHES D'INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES ET PLUSIEURS CENTAINES DE MILLIERS D'OBJETS GÉOLOCALISÉS ET CARACTÉRISÉS (PARCELLES CADASTRALES, BÂTIMENTS, ROUTES, COURS D'EAU...)

L'INFORMATIQUE,
LA BUREAUTIQUE C'EST ...

UNE CENTAINE D'UTILISATEURS, 10 SITES ÉQUIPÉS, 50 ORDINATEURS, 2 SERVEURS INFORMATIQUES ET 14 COPIEURS MULTIFONCTIONS (400 000 COPIES PAR AN)

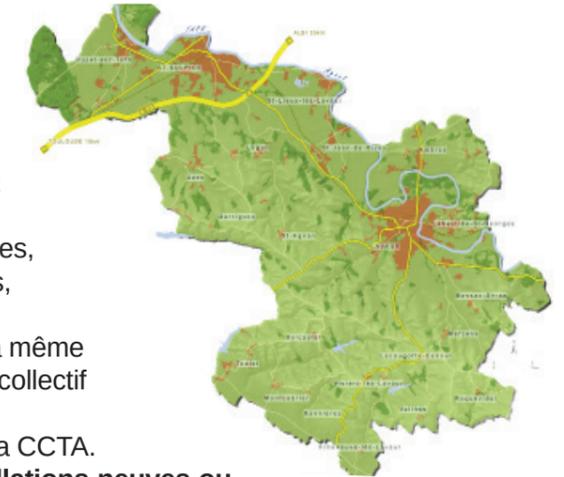
LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF (SPANC)

LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

- Au 30 septembre 2014, la délégation de service public signée par l'ancienne Communauté de Communes du SE.S.CA.L est arrivée à son terme. Les 8 communes de son territoire ont alors intégré le périmètre d'intervention du SPANC de la CCTA (Bannières, Lacougotte-Cadoul, Marzens, Massac-Séran, Montcabrier, Veilhes, Villeneuve-lès-Lavaur, Viviers-lès-Lavaur).

L'ensemble des communes de la CCTA suivent donc désormais la même procédure pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif existantes et neuves à savoir :

- Le contrôle des installations existantes en régie directe par la CCTA.
- La réception et le suivi des dossiers de déclaration d'installations neuves ou réhabilitées (instruits par VEOLIA) avec la transmission du constat de conformité (ou de non conformité) au propriétaire.



LE PROGRAMME DE RÉHABILITATION

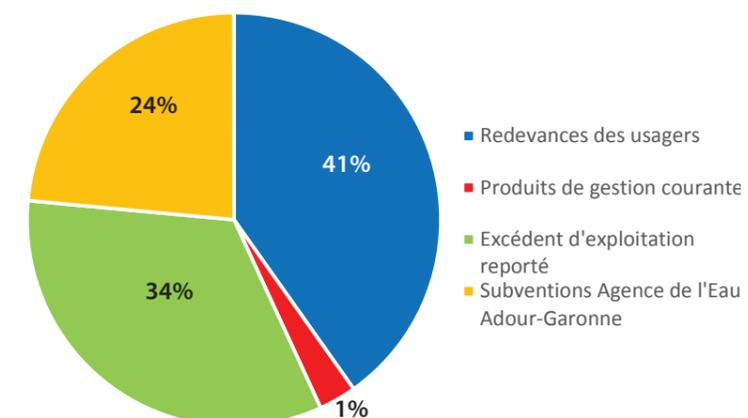
147 installations "points noirs" réhabilitées par les particuliers depuis 2007 grâce à un soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
1 064 902 € de travaux réalisés depuis 2007
484 338 € de subventions versées aux particuliers par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
13 dossiers classés "points noirs" ont été acceptés par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne en 2014

LES CHIFFRES 2014

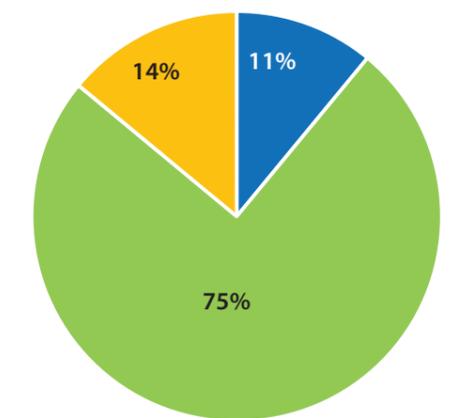
INSTALLATIONS NEUVES OU RÉHABILITÉES
106 dossiers instruits, 84 contrôles
INSTALLATIONS EXISTANTES
321 contrôles dont 50 ventes

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

LES RECETTES : 78 203 € TTC



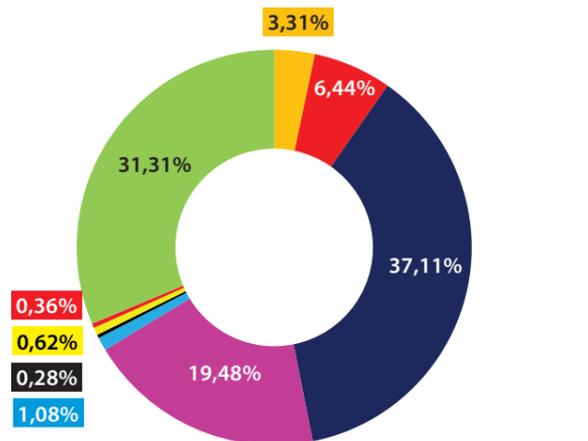
LES DÉPENSES : 48 160 € TTC



■ Frais Généraux ■ Charges de personnel ■ Prestataire de service

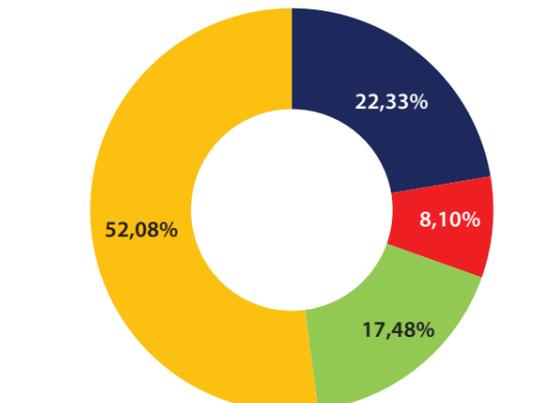
LE COMPTE ADMINISTRATIF 2014 (*)

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
3 426 800 €



- Petite enfance
- Accueil de loisirs sans hébergement
- Pôle de services à Saint-Sulpice
- Fonds de concours versés aux communes membres
- Autres sites communautaires
- Scot du Vaurais
- Mobilier, matériel, logiciel
- Système d'Information géographique
- Zones d'activités économiques

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
10 400 832 €

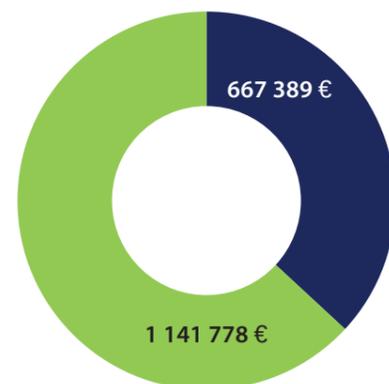


- Petite enfance
- Accueil de loisirs sans hébergement
- Autres services communautaires
- Attributions de compensation et fonds de concours versés aux communes membres

(*) BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

LES FONDS DE CONCOURS VERSÉS AUX COMMUNES MEMBRES

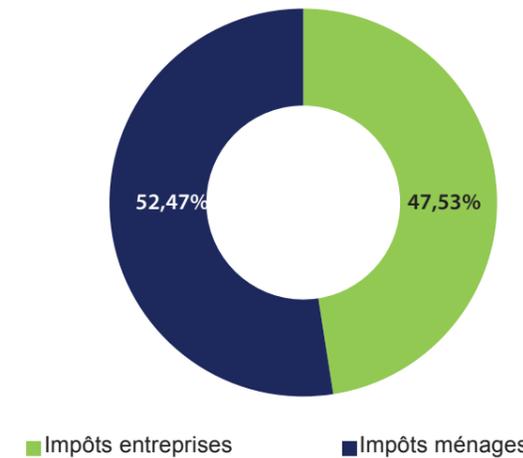
RÉPARTITION DES FONDS DE CONCOURS : 1 809 167 €



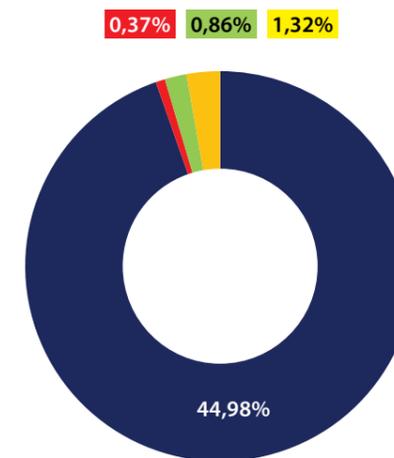
- Investissement
- Fonctionnement

LES RECETTES FISCALES

CONTRIBUTIONS DIRECTES PERÇUES
PAR LA CCTA : 7 045 045 €

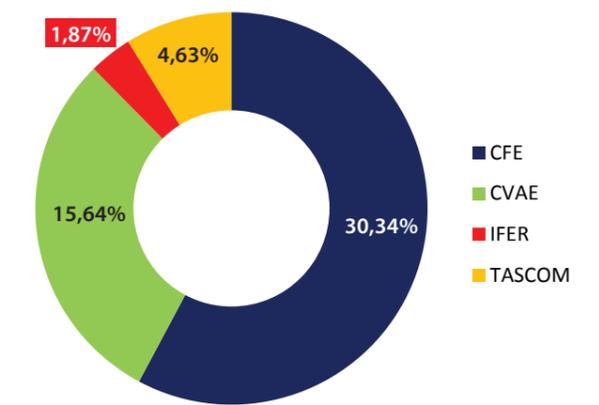


RÉPARTITION DES IMPÔTS MÉNAGES
3 348 169 € (47,53 %)



- Taxe d'habitation
- Foncier non bâti
- Foncier bâti
- Taxe additionnelle au non bâti

RÉPARTITION DES IMPÔTS ENTREPRISES
3 696 876 € (52,47 %)



- CFE
- CVAE
- IFER
- TASCOT

LA COTISATION ECONOMIQUE TERRITORIALE EST CONSTITUÉE DE :

- LA COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES (CFE)
- LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES (CVAE)
- L'IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RÉSEAUX (IFER)
- LA TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES (TASCOT)

LES CHIFFRES 2014

- 1 BUDGET PRINCIPAL
- 6 BUDGETS ANNEXES :
La petite enfance, l'accueil de loisirs sans hébergement, les parcs d'activités économiques (Al Cros à Buzet-sur-Tarn et Les Cadaux à St-Sulpice), le service public d'assainissement non collectif et la station d'épuration Les Cadaux.
- 2976 MANDATS
- 666 TITRES DE RECETTES

RAPPEL

Conformément à l'article L.5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales, une communauté de communes peut verser des fonds de concours à ses communes membres, afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement.



LES AFFAIRES JURIDIQUES

→ **Préparation**, en collaboration avec la Direction Générale et les services de la CCTA, des délibérations du Conseil Communautaire, décisions, arrêtés, contrats, conventions etc
 → **Travail en partenariat** avec l'Association des Maires de France, l'Association des Maires

du Tarn et Mairie Conseil pour sécuriser les documents élaborés.

→ **Conseil et assistance juridique** auprès des Elus et des services de la CCTA.

→ **Gestion des baux, conventions et contrats d'assurance** des locaux communautaires.

➤ DÉMATÉRIALISATION DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES

► **Depuis 2010**, la CCTA transmet au contrôle de légalité les délibérations, décisions, arrêtés et leurs annexes sous forme dématérialisée. Le visa de la Préfecture se fait également par voie électronique.

► **En 2014**, le Service Finances a décidé de procéder à la transmission des documents budgétaires sous forme dématérialisée.

➤ RÉDACTION DES ACTES ADMINISTRATIFS

LES CHIFFRES 2014

- 107 DÉLIBÉRATIONS
- 21 ARRÊTÉS
- 37 DÉCISIONS
- 24 CONVENTIONS

➤ LES ASSURANCES

OUTRE LA PASSATION ET LA GESTION DES CONTRATS D'ASSURANCES DE LA CCTA, LE SERVICE ASSURE :

→ **Conseil** auprès des services en matière de responsabilité juridique et évaluation du type de risque à couvrir.

→ **Instruction et suivi** des sinistres.

→ **Veille juridique** en matière de marchés publics.

LES CONTRATS GÉRÉS PAR LA CCTA :

► **L'assurance couvrant 7 495 m²** de biens immeubles propriété de la CCTA.

► **L'assurance dommages ouvrages** pour les bâtiments.

► **L'assurance couvrant les véhicules** de la CCTA.

► **L'assurance responsabilité civile**

► **L'assurance statutaire** couvrant la CCTA contre les risques maladies du personnel.

► **L'assurance "mission collaborateur"** qui couvre les véhicules personnels des agents de la CCTA qui sont amenés à se déplacer dans le cadre des missions demandées par la collectivité.

11 DOSSIERS SINISTRES TRAITÉS EN 2014

- 7 DOMMAGES AUX BIENS
- 1 DOMMAGE AUX VÉHICULES
- 1 RESPONSABILITÉ CIVILE
- 1 MISSION COLLABORATEUR
- 1 PROTECTION JURIDIQUE

LES MARCHÉS PUBLICS

Depuis de nombreuses années, la CCTA attribue des marchés qui alimentent l'économie locale et régionale.

La passation de ces marchés nécessite un travail important d'élaboration, d'attribution, de suivi et de veille juridique.

Le service des marchés publics gère, en collaboration avec les différents services de la CCTA, les procédures de mise en concurrence liées à la commande publique et organise la tenue des Commissions d'Appel d'Offres.

➤ "LE PROFIL ACHETEUR"

→ **Le profil acheteur** est la plateforme électronique permettant aux acheteurs publics de publier leur avis d'appel public à la concurrence, leurs dossiers de consultation des entreprises (DCE) et de réceptionner, par voie électronique sécurisée, les offres dématérialisées transmises par les can-

didats aux marchés publics.

→ **Le profil acheteur** permet également aux entreprises de télécharger les pièces du DCE nécessaires pour répondre à une consultation.

→ **Le profil acheteur** de la CCTA est disponible sur achatpublic.com

LES CHIFFRES 2014

➤ 8 MARCHÉS PUBLICS

dont 5 notifiés en 2014

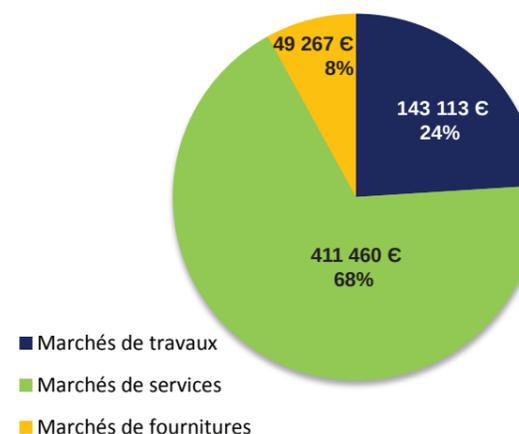
➤ 8 MARCHÉS EN PROCÉDURE ADAPTÉE

➤ 87 DOSSIERS DE CONSULTATIONS DES ENTREPRISES

retirés sur le profil acheteur et 46 offres reçues

➤ RÉPARTITION DE LA COMMANDE PUBLIQUE : 603 840 € TTC

PAR TYPES DE MARCHÉ



LE PÔLE DE SERVICES PUBLICS MUTUALISÉS À ST-SULPICE

DES ACTIONS, DES ÉTUDES, DES PROJETS

➔ LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



► Le plan de rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH), voté par le gouvernement courant 2013 a décidé de mettre en place un système d'information pour les particuliers afin de les inciter à engager des travaux de rénovation énergétique.

Dans ce cadre, en février 2014, la CCTA et l'Espace Info Energie (EIE) du CAUE du Tarn ont mis en place une permanence à l'Espace Saint-Roch à Lavour.

Le service est gratuit, neutre et indépendant. Il délivre aux particulier conseils et informations sur les économies d'énergie et les aides financières.

➔ LE SPORT



► En décembre 2014, la CCTA lance la réalisation d'une étude des piscines implantées à Lavour et à St-Sulpice avec pour objectifs :

➔ Réaliser l'état des lieux des deux piscines et de leur utilisation par les différents types de public (scolaires, associations et individuel) en recueillant leurs remarques et leurs suggestions.

➔ Proposer ensuite aux élus un ou plusieurs scénarios de rénovation afin de mieux satisfaire la demande des utilisateurs.

➔ LE TOURISME

► Etude du transfert de la compétence Office de tourisme à l'échelle intercommunale. Constitution d'un groupe de travail qui s'est réuni 4 fois avec une restitution de l'étude en décembre 2014.

► Projet de développement touristique de la base de loisirs Ludolac

Proposition d'un programme d'aménagement et de développement de la base de loisirs par le CAUE du Tarn.



► Les sentiers de randonnée

➔ Finalisation du sentier de la retenue de Briax (Belcastel, Lavour, Viviers-lès-Lavour)

➔ Révision du balisage sur les deux sentiers intercommunaux existants (Les Pays d'en Haut et la Plaine de l'Agout) et rédaction de deux rando-fiches conformes à la charte départementale.



LA COMMUNICATION, UN NOUVEAU GRAPHISME

Un nouveau visuel qui confirme la modernité et le dynamisme de la Communauté de Communes Tarn-Agout. Tous les supports sont réalisés en interne aussi bien la conception, la réalisation graphique que la rédaction.



➔ LE LIEN TARN-AGOUT

Afin de renforcer l'information auprès des administrés, le journal communautaire sera édité trimestriellement à partir de 2015.

Il est distribué dans les boîtes aux lettres des administrés (y compris les stop-pub) par la Poste, dans les 22 communes membres soit 14 300 exemplaires.

➔ UNE SIGNALÉTIQUE IDENTITAIRE

► Des roll-ups ou enrouleurs en tant qu'outils de communication et de représentation de la CCTA dans le cadre de l'organisation des forums (de l'emploi, des métiers...), de manifestations, tenue de stands, hall d'exposition...

► Des totems et des panneaux pour signaler aux usagers l'emplacement des différentes structures intercommunales (petite enfance, pôles de services, ALSH).



**AMBRES, AZAS, BANNIÈRES, BELCASTEL,
BUZET-SUR-TARN, GARRIGUES,
LABASTIDE-ST-GEORGES,
LACOGOTTE-CADOUL, LAVAUUR,
LUGAN, MARZENS, MASSAC-SERAN,
MONTCABRIER, ROQUEVIDAL, ST-AGNAN,
ST-JEAN-DE-RIVES, ST-LIEUX-LÈS-LAVAUUR,
ST-SULPICE, TEULAT,
VEILHES, VILLENEUVE-LÈS-LAVAUUR,
VIVIERS-LÈS-LAVAUUR.**